

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du mardi 5 novembre 2024

Date de convocation : 29/10/2024
Date d'affichage : 29/10/2024
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 9 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi cinq novembre à vingt heures zéro six minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc – PESENTI Jean-François – THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

GRILLET Rodrigue excusé, donne pouvoir à THIRIET Hubert ;
FREITAS Laure excusée, donne pouvoir à PERRODIN Emilie ;
MAZUIR Carole excusée, donne pouvoir à RODIA Christophe.

Absent :

BOUVIER Alexis ;
FACHINETTI Aurélia ;

Secrétaire de séance : THIRIET Hubert.

Objet de la délibération : MARCHÉ PUBLIC – Renouvellement du contrat de copieur Ecole et Mairie

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 2023 intervenue sur le fondement de l'article L 2122-22 du CGCT qui permet à l'assemblée municipale de donner délégation au maire en vue de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2021 n°2021-03-24/8 renouvelant le contrat du copieur

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 juillet 2021 n°2021-07-21/3 pour la location de l'imprimante couleur pour l'école

Vu la fin du contrat en date du 31 décembre 2025,

Une nouvelle proposition a été faite par notre prestataire actuel avec un renouvellement du copieur de la mairie et de l'école pour la période 01/01/2025 au 31/12/2029 pour un coût de 258 € TTC par mois.

Détail de l'avenant :

- 2 copieurs couleurs pour l'école et la mairie
- 14 000 pages N&B inclus par trimestre actuellement la consommation de la mairie est de 4 219 pages et 9386 pages pour l'école, en cas de surconsommation le tarif par copie sera de 0,006 € TTC ;
- 2200 pages couleurs inclus par trimestre actuellement la consommation de la mairie est de 840 pages et 1290 pages pour l'école, en cas de surconsommation le tarif par copie sera de 0,06 € TTC ;
- Livraison, Installation, Connexion au réseau informatique INCLUES
- Formation des utilisateurs INCLUE
- SAV Tout compris (pièces, main d'œuvre et déplacement technique, consommables...)
- E-maintenance INCLUE et GRATUITE (réappro automatique des consommables, relevé automatique des compteurs)
- Solde des contrats en cours par nos soins
- Enlèvement des anciens matériels pour recyclage sur notre site de Colmar.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le renouvellement de contrat avec la société REX Rotary pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2029.

Pour extrait certifié conforme.

Bernard JAILLET, Maire